



DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES ARBITRES

RAPPORT D'ACTIVITE

SAISON 2023 - 2024

BILAN DE LA SAISON :

Le District de l'Eure compte 213 arbitres :

- 2 fédéraux ;
- 38 arbitres de Ligue ;
- 173 arbitres de District et stagiaires.

LES DESIGNATIONS

Nous remercions M. Mathieu MOULIN pour la mise en place des désignations en automatique, accompagné de M. David DOMINGUEZ pour les changements du weekend et de M. Philippe DEPASQUALE, pour les désignations futsal.

Remerciements à MM. FECIL et BANNIER pour les désignations des observateurs,

LES FORMATIONS

Tous nos remerciements à MM. HUE, OSMONT et MARTIN responsables de la formation Seniors et Jeunes.

Plusieurs visioconférences de MM. FECIL et MOULIN ont été organisées, pour nos arbitres D1-D2-D3, stagiaires et JEUNES.

- Stagiaires, formateurs : MM. FECIL, MARTIN- MOULIN
- Formation en salle et formation en visioconférence en début saison.

Séances de formations (des lois du jeu) et tests de connaissances pour tous les arbitres, et observateurs du DEF en dématérialisé avec. MM. MARTIN, FECIL, MOULIN, HUE et OSMONT.

- Préparation de plusieurs jeunes avec un examen probatoire pour passer l'examen de jeune arbitre de ligue : MM. MOULIN, AUBERT et VANKERKHOVEN.
- Contrôle de connaissances pour tous les jeunes arbitres du district.

FELICITATIONS

- A nos arbitres fédéraux.
- A tous nos arbitres stagiaires qui ont été reçus en pratique.
- A nos jeunes JAL reçus à l'examen pratique et théorique.
- A nos arbitres de ligue promotionnels.

Le Président

Jacques FECIL



DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL COMMISSION DEPARTEMENTALE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

RAPPORT D'ACTIVITE

SAISON 2023 - 2024

Nous remercions le comité directeur pour la confiance qui nous a été accordée pour animer cette Commission et les moyens importants alloués pour réaliser ce projet "Avenir". Comme la saison précédente, cette commission a mis en place des sous commissions ayant, chacune, une feuille clairement déterminée.

Nous remercions également Mathieu Moulin, notre CTDA, pour tout le soutien qu'il apporte sur toutes les sous commissions de la CDPA. Un merci également à Muriel FARCY pour son soutien administratif au quotidien sur les différentes missions confiées. Enfin, remerciements à Jacques Fecil et son équipe de la CDA ainsi que l'ensemble des membres du Pôle Arbitrage pour leur accompagnement et leur confiance sans faille dans nos différents travaux.

Pour rappel, voici nos objectifs fixés sur cette saison :

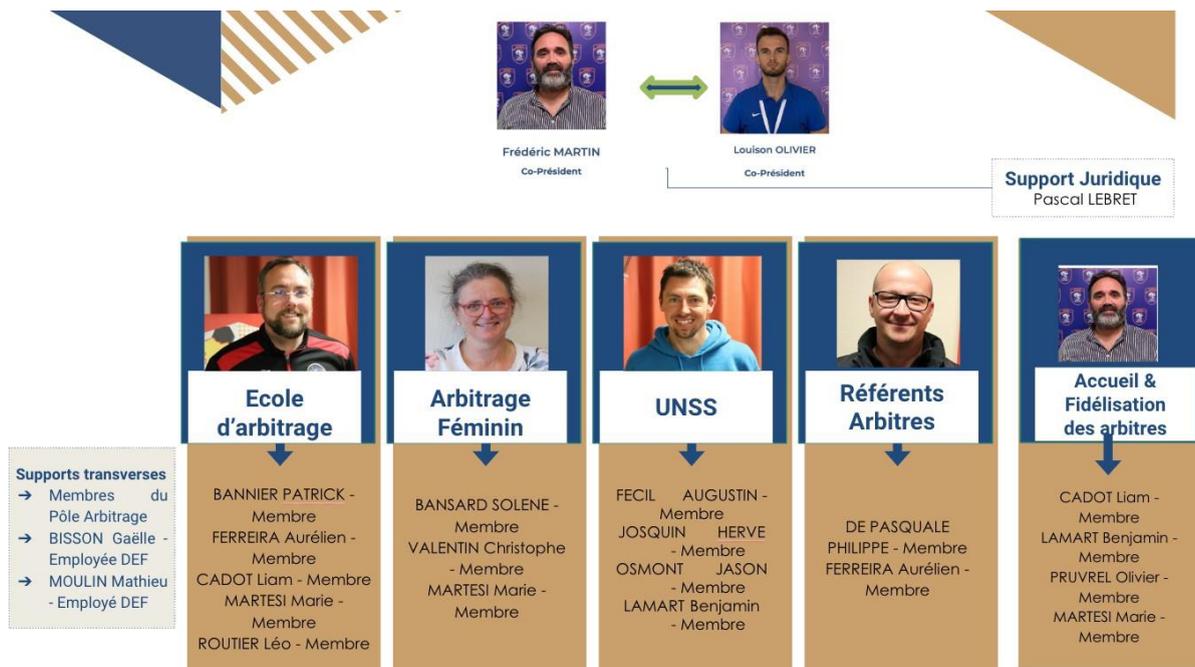


Objectifs CDPA 2023 - 2024



Domaine	Objectifs	Résultats attendus
Statut de l'arbitrage	Réduire le nombre de clubs Eurois en infraction vis à vis du statut de l'arbitrage Priorité 1 : Clubs en infraction au statut de l'arbitrage Priorité 2 : Clubs en Ligue puis DEF	70% des clubs en infractions en début d'année, en régularité à la fin de saison (Soit 13 clubs régularisés)
Recrutement / Fidélisation	Développer le recrutement de nouveaux arbitres & fidéliser l'effectif actuel	Effectif saison 2023 - 2024 = 220 arbitres Taux de renouvellement = 90%
Promotion de l'Arbitrage	Organiser un événement de promotion de l'arbitrage (Journée de l'arbitrage, journée découverte de l'arbitrage, conférence...)	1 événement à organiser au minimum
Fonctionnement interne	Déléguer, rendre autonome et définir des objectifs pour chacune des Sous-commissions de la CDPA	2 réunions de SC au minimum sur l'année 60% des objectifs de chaque SC à atteindre

Nous vous présentons notre organigramme :



Nous vous présentons les comptes-rendus des feuilles de route de Sous commissions :

La sous-commission « UNSS » présidée par Erwan ROUTIER :

Nombre de membres : 5

Nombre de réunion annuelle : 1

Objectifs :

Sous Commission	Objectifs	Résultats attendus
UNSS	<ol style="list-style-type: none"> Animer / renforcer le partenariat existant entre le DEF et l'UNSS Piloter les candidatures de la liste des officiels UNSS 	<ol style="list-style-type: none"> Organiser un événement afin de dynamiser le partenariat Piloter l'intégralité des candidatures reçues (9 à date) et s'assurer de la bonne orientation (FIA, SC Accueil & fidélisation)

A noter également les actions suivantes :

- Contact des listes Jeune Officiel de l'UNSS & mise en place de visio avec les volontaires pour une orientation éventuelle vers les formations FIA. Plusieurs transformations ont eu lieu.
- Organisation d'une journée festive de formation et d'accompagnement des arbitres lors des finales départementales UNSS. Évaluation et accompagnement des arbitres durant la compétition. Distribution de goodies à l'ensemble des jeunes présents (environ 160 jeunes).

La sous-commission « l'arbitrage féminin » présidée par Nathalie YVELAIN :

Nombre de membres : 4

Nombre de réunion annuelle : 1

Objectifs :

Sous Commission	Objectifs	Résultats attendus
Arbitrage Féminin	<ol style="list-style-type: none"> Réfléchir aux nouvelles méthodes de recrutement & de fidélisation des arbitres en collaboration avec les autres Sections Féminines du DEF et les mettre en oeuvre Fidéliser les Arbitres féminines du DEF 	<ol style="list-style-type: none"> Organiser un événement autour de l'Arbitrage féminin" et développer le recrutement (Min : +5 recrutements) Assurer un taux de renouvellement à 100% pour la population arbitre féminine

La sous-commission « Ecoles d'arbitrage » présidée par Johnny DELHOMME :

Nombre de membres : 5

Nombre de réunion annuelle : 1

Objectifs :

Sous Commission	Objectifs	Résultats attendus
Ecole d'arbitrage	<ol style="list-style-type: none">1. Communiquer sur l'intérêt des Ecoles d'Arbitrage auprès des clubs ;2. Déployer une ligne directrice et des actions communes sur les clubs ciblés (contenus, Politiques...);3. Développer la recherche de nouvelles pratiques dans d'autres sports (arbitrage à 2...) et les expérimenter.	<ol style="list-style-type: none">1. Organiser une activité de communication auprès des clubs2. Eloffer le livret technique à destination des clubs + Visiter les clubs pilotes3. Organiser un nouveau retour d'expérience avec un autre sport4. Objectif chiffré : 5 à 6 clubs

A noter également la construction d'un accompagnement individualisé par les membres de la sous-commission des clubs qui ont mis en place des écoles d'arbitrage. Nous avons complété le livret avec des séances supplémentaires. Plusieurs membres de la sous-commission ont pris contact avec d'autres sports sur les écoles d'arbitrage afin de pouvoir développer et ouvrir nos pratiques. Questionnement à mener sur la saison prochaine sur les axes de communication pour intéresser les clubs : Est-ce que le nom "école d'arbitrage" parle aux clubs ?

La sous-commission « référents arbitre » présidée par Sébastien LEMARIE :

Nombre de membres : 3

Nombre de réunion annuelle : 1

Sous Commission	Objectifs	Résultats attendus
Référents Arbitres	<ol style="list-style-type: none">1. Former les référents & les Accompagner2. Piloter le lien avec les référents auprès des clubs du district en organisant des visites clubs + événements	<ol style="list-style-type: none">1. Organiser 2 nouvelles actions de formation Initiale et/ou recyclage (Périmètre à déterminer)2. Intervenir sur 5 clubs en défaut vis à vis du Statut de l'arbitrage3. Objectif chiffré : 1 référent arbitre sur chaque club en infraction.

A noter également qu'une formation a pu être organisée, où étaient représentés 7 clubs.

Une nouvelle formation de référent arbitre est envisagée en novembre 2024, dont la date et le lieu sont encore à fixer.

La sous-commission « Accueil et fidélisation des arbitres » présidée par Frédéric MARTIN :

Nombre de membres : 6

Nombre de réunion annuelle : 0

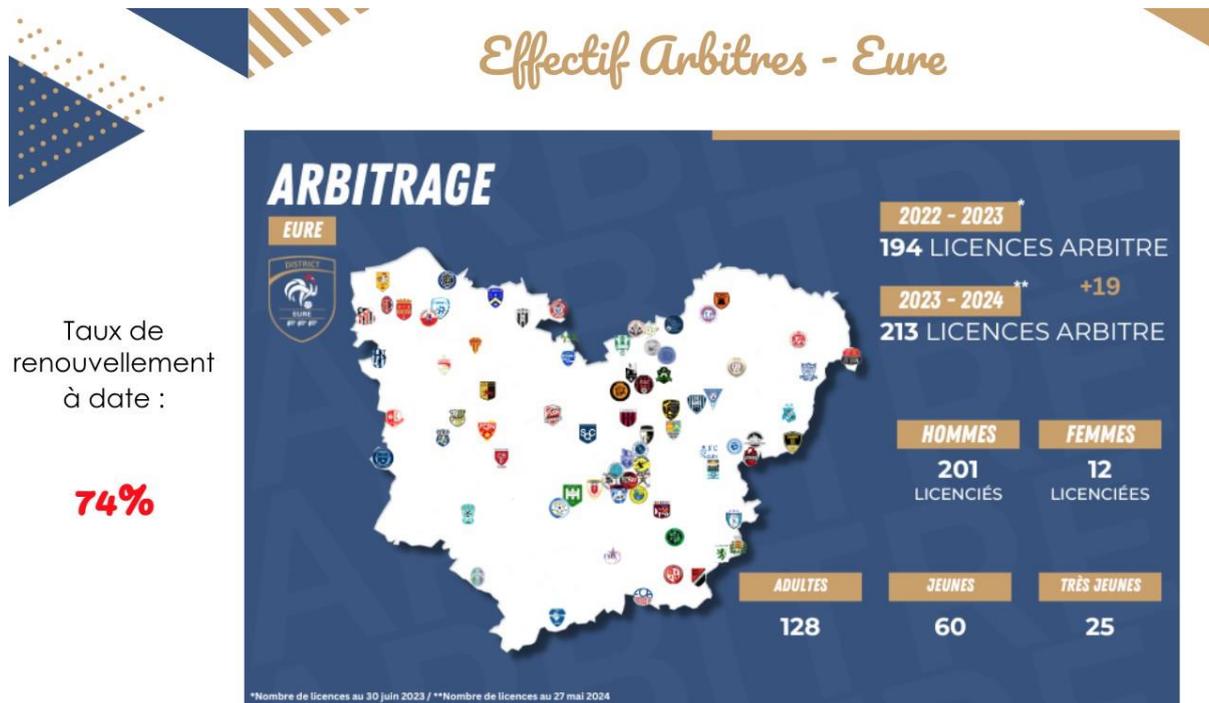
Sous Commission	Objectifs	Résultats attendus
Accueil & Fidélisation des arbitres	<ol style="list-style-type: none">1. Déployer la fonction d'Accompagnateur Arbitre & formateurs2. Cartographier le Parcours Type d'un nouvel arbitre3. Piloter les candidatures de la liste des volontaires FFF4. Organiser un événement de fidélisation pour les arbitres actuels	<ol style="list-style-type: none">1. Organiser 2 sessions de formation dans l'année2. Traiter l'ensemble des candidatures des listes FFF et s'assurer de la bonne orientation (FIA, SC Accueil & fidélisation)3. Définir le plan d'accompagnement des nouveaux arbitres

A noter également l'organisation d'une formation « accompagnateur d'arbitre » à laquelle étaient inscrits 6 candidats, 5 ont suivi la formation et 3 ont été reçus.

Une formation de formateurs d'accompagnateur arbitre a eu lieu pour la toute première fois cette année. Elle s'est terminée le 16 Septembre avec la certifications de plusieurs formateurs.

En plus des travaux réalisés par chacune des Sous Commissions, la CDPA a travaillé sur différents projets transverses répondant aux besoins de recrutement & de fidélisation des arbitres. En voici les grandes lignes :

- **Suivi des recrutements des nouveaux arbitres** avec une véritable dynamique de recrutement liée à l'excellent travail des formateurs FIA. Une variation positive de + de 19% par rapport à l'année dernière :



- **Organisation d'1 réunion "clubs" autour du thème de l'arbitrage** : Réunissant les clubs départementaux du DEF afin d'échanger sur le sujet de l'arbitrage dans le club et mettre en œuvre des plans d'action individualisés au sein de chaque club.
- **Le suivi et l'accompagnement des clubs en infraction vis-à-vis du statut de l'arbitrage**. Un questionnaire a été adressé aux clubs en infraction au statut de l'arbitrage afin de prendre connaissance des freins qu'ils rencontrent concernant le recrutement d'arbitre. Seulement 6 clubs ont répondu à ce questionnaire. A ces 6 clubs plusieurs mails leur ont été adressés afin de pouvoir leur rendre visite. La sous-commission n'a jamais eu de réponse. Le président du district leur adressera un mail pour les relancer.

9 clubs sont encore en infraction constatée au 21 mars 2024.

Bilan global des objectifs de la CDPA sur cette saison :

Bilan Objectifs CDPA 2023 - 2024

Domaine	Objectifs	Résultats attendus	Résultats
Statut de l'arbitrage	Réduire le nombre de clubs Eurois en infraction vis à vis du statut de l'arbitrage Priorité 1 : Clubs en infraction au statut de l'arbitrage Priorité 2 : Clubs en Ligue puis DEF	70% des clubs en infractions en début d'année, en régularité à la fin de saison (Soit 13 clubs régularisés)	50% des clubs en infractions en début d'année, en régularité à la fin de saison (Soit 9 clubs régularisés)  TRAVAUX EN COURS
Recrutement / Fidélisation	Développer le recrutement de nouveaux arbitres & fidéliser l'effectif actuel	Effectif saison 2023 - 2024 = 220 arbitres Taux de renouvellement = 90%	 TRAVAUX EN COURS Taux de renouvellement 74% Effectif = 213 arbitres
Promotion de l'Arbitrage	Organiser un événement de promotion de l'arbitrage (Journée de l'arbitrage, journée découverte de l'arbitrage, conférence...)	1 événement à organiser au minimum	

En conclusion, la CDPA s'est réunie 4 fois cette année, en séance plénière, afin de partager l'avancée des feuilles de route des Sous-commissions, échanger sur les actualités arbitrage, prendre des décisions sur les projets en cours.

La saison à venir marquera une nouvelle dynamique liée notamment à la nouvelle mandature à venir. Nous avons eu une grande satisfaction à animer cette commission.

Les Co-Présidents

Frédéric MARTIN & Louison OLIVIER